

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 54 (1913), p. 1-7

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1913__54__1_0

© Société de statistique de Paris, 1913, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1913

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1912

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 20 novembre 1912 — Ouverture du scrutin pour les élections des membres du Conseil en 1913 — Election de trois membres titulaires. — Présentation d'un membre titulaire — Correspondance et présentation d'ouvrages : M. le Secrétaire général — Communication de M Alfred Neymarck sur « Le développement économique, commercial, industriel et financier depuis un siècle et le mouvement international des marchandises et capitaux et du crédit » — Communication de M Yves Guyot sur « Le rôle économique des récoltes » — Communication de M. Michel Huber sur « Les statistiques de production, en particulier le *Census of production* de 1907 en Angleterre ». Discussion : MM. Malzac, Cadoux, Derrua, de Goy, Michel et Lucien March — Proclamation des résultats du scrutin pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil pour l'année 1913.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. DESROYS DU ROURE, président, qui met aux voix le procès-verbal de la séance du 20 novembre 1912 publié dans le dernier numéro du Journal : ce procès-verbal est adopté sans observations.

M le PRÉSIDENT constate que, conformément à l'article 7 des statuts, il a été adressé, dans les délais réglementaires, à chacun des membres de la Société, la liste des candidats aux diverses fonctions vacantes dans le Conseil ; cette liste ne diffère pas de celle qui a été dressée par le Conseil, aucune candidature nouvelle n'ayant été déclarée dans les huit jours suivant la séance de novembre. Il déclare le scrutin ouvert et, sur sa proposition, l'assemblée désigne MM Richard et Rouleau pour dépouiller les votes.

M le PRÉSIDENT met aux voix les candidatures de MM Corréard, Charles Meyer et André Robert, qui ont été présentés dans la dernière séance : aucune observation n'ayant été formulée, MM. Corréard, Meyer et Robert sont nommés *membres titulaires* à l'unanimité.

M. le Président annonce qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes comme *membres titulaires* :

M DUMÉRIL, docteur en droit, 25, rue du Montparnasse (VI^e), présenté par MM. Desroys du Roure et Raphaël Georges Lévy.

Puis il prononce l'allocution suivante :

« Vous savez déjà que l'Académie des Sciences morales et politiques vient d'élire membre libre l'un de nos anciens présidents, le très distingué directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, M. Albert Delatour. Ce choix n'a surpris per-

sonne : plusieurs fois déjà lauréat de l'Institut, notre éminent confrère a toujours manifesté un goût particulier pour les questions d'économie politique et de statistique ; les hautes et laborieuses fonctions qu'il a remplies et qu'il remplit encore si brillamment dans l'Administration des Finances ne l'ont jamais empêché d'appliquer sa vive intelligence à l'étude de ces graves problèmes à la solution desquels il a apporté une contribution importante. Membre de la Société de Statistique de Paris, de la Société d'Economie politique, de la Société d'Études économiques, de l'Institut international de Statistique, il est partout apprécié pour la sûreté de sa doctrine, la netteté de ses vues, la richesse de son érudition. Il ne l'est pas moins pour l'agrément de son commerce, et nous conservons un souvenir tout spécial de cette année de présidence de notre Société, où son autorité ne se manifesta que par un surcroît de bonne grâce et de courtoisie.

« J'adresse en votre nom à M. Albert Delatour les plus vives, les plus sympathiques félicitations.

« Je félicite également notre collègue, M. Louis de Goy, qui, bien que résidant en province, vient assister à nos séances ; l'Académie des Sciences vient de lui décerner le prix Montyon de statistique pour l'ensemble de ses travaux.

« Nous avons eu le regret d'apprendre le décès d'un confrère qui nous appartenait depuis près de trente ans : M. de Colonjon.

« Fonctionnaire distingué de cette grande Administration de l'Enregistrement qui a fourni plus d'un membre à notre Société, M. de Colonjon avait été appelé à l'importante situation de directeur dans le département de la Seine. Tout en remplissant ses fonctions avec une parfaite conscience professionnelle, M. de Colonjon savait trouver le temps de s'intéresser à des questions plus générales et, à diverses reprises, il nous a fait des communications très remarquées. Nous perdons en lui un confrère aussi savant qu'aimable et bienveillant. Que sa famille veuille bien agréer nos bien sincères condoléances. »

La parole est donnée à M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL pour la lecture de la correspondance et la présentation des ouvrages.

Parmi les publications officielles, il convient de signaler :

L'Annuaire statistique de la Ville de Paris, 1910-1911 ; le *Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, les documents statistiques des colonies françaises.

Les statistiques détaillées de la Suède et de la Norvège et de la Suisse.

L'Annuaire international de statistique agricole : l'immigration au Mexique.

Il faut également attirer l'attention sur un livre de M. Yves Guyot sur la gestion par l'État et les municipalités, et sur une étude fort intéressante du professeur Gini, relative à la variabilité dont il sera rendu compte dans le Journal.

M. A. NEYMARCK présente la conférence qu'il a faite le 27 novembre 1912 à la Société Industrielle de Mulhouse sur le développement économique, commercial, industriel et financier depuis un siècle et sur le mouvement international des marchandises, des capitaux et du crédit.

M. Neymarck indique d'abord qu'en 1910, 1.030.014 kilomètres de chemins de fer sont en exploitation, alors qu'il n'y en avait que 7.679 en 1840. Les dépenses d'établissement de ces voies se sont élevées au chiffre fantastique de 283 milliards de francs. De même les flottes commerciales du monde deviennent de plus en plus importantes. En calculant seulement le tonnage à flot des bateaux de plus de 100 tonnes, on arrive au 30 juin 1912 à un total de 44.600.000 tonnes dont plus de 18 millions appartiennent au Royaume-Uni. Le commerce a été facilité par le prodigieux développement des lignes télégraphiques et téléphoniques, des bureaux de poste, ainsi que par l'abaissement du coût des diverses opérations postales.

M. Neymarck examine ensuite la production des combustibles minéraux, du minerai de fer, de la fonte, du fer et de l'acier qui sont quelques-uns des indices économiques permettant de suivre le mieux le mouvement de l'essor économique mondial.

Il insiste plus spécialement sur les services que la statistique a rendus aux commerçants, aux industriels, aux consommateurs et aux producteurs. Léon Say a dit que l'on ne pouvait connaître les lois du travail de l'homme ou celles du commerce,

ainsi que les conditions d'une fiscalité intelligente, si l'on n'avait porté ses regards sur tous les pays. Aussi est-ce dans ce but que les divers États publient des statistiques destinées à montrer la place qu'ils occupent dans le monde.

Dans une deuxième partie de sa conférence, M. Neymarck étudie le mouvement international des marchandises et des capitaux. En appliquant la méthode de MM. von Neumann-Spallart et Bodio, il montre que le commerce mondial, qui pouvait être évalué à 55 milliards en 1867, s'est élevé à 130 milliards en 1910. Mais le mouvement du commerce dans tous les pays, aussi colossal qu'il soit, n'a pas eu un développement aussi prodigieux que les valeurs mobilières. Il y a cent ans on comptait une trentaine de valeurs négociables et cotées à Londres, une quinzaine à Paris, une dizaine à Berlin. A Paris seulement, fin 1910, 1.322 valeurs étaient négociables au parquet des agents de change. Avec les valeurs négociables sur le marché libre, elles représentaient un capital de plus de 165 milliards.

La conclusion qui, pour M. Neymarck, se dégage nettement de l'examen de tous ces chiffres, c'est que l'on ne peut arriver à comprendre qu'un développement mondial aussi considérable puisse être bouleversé du jour au lendemain par des troubles politiques. C'est d'ailleurs ce qu'il exprimait en 1891 à Vienne, lorsqu'il écrivait : « La paix du monde, seule, peut aujourd'hui assurer le développement de tous les progrès merveilleux accomplis depuis un siècle. »

M. le PRÉSIDENT, après avoir remercié l'orateur, donne la parole à M. Yves Guyot, qui développe sa communication sur « Le rôle économique des récoltes ».

M. Yves Guyot dit que l'on oublie beaucoup trop, dans le monde des affaires et dans le monde financier, le rôle de première importance que jouent chaque année les récoltes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer le tonnage des céréales aux tonnages des trois industries extractives les plus considérables. En 1911, il a été extrait dans le monde 1.162.000 milliers de tonnes de houille, 64.000 milliers de tonnes de minerai de fer et 51.000 milliers de tonnes de pétrole. Or, dans l'hémisphère septentrional seulement la récolte des céréales s'est élevée en poids au total de 314.000 milliers de tonnes. Le tonnage des céréales est donc environ cinq fois celui du minerai de fer extrait. Si l'on considère maintenant les valeurs des récoltes et du minerai de fer, les différences apparaissent encore comme plus considérables. On peut estimer à 3 milliards 840 millions de francs la valeur du minerai de fer extrait en 1911 ; celle des céréales récoltées en 1912 atteindrait 31 milliards 559 millions. Ces chiffres montrent bien que l'industrie agricole est de beaucoup la plus importante. D'autre part, elle est celle dont les variations sont le plus considérables. De 1911 à 1912, la valeur des récoltes de céréales se serait accrue de plus de 6 milliards de francs ; que l'on ajoute à la valeur des céréales récoltées les valeurs des autres récoltes telles que les récoltes de pommes de terre, de betteraves, de canne à sucre, de café, de vin, de plantes textiles, sans parler des produits de la laiterie, de l'élevage et de la basse-cour, et l'on se rendra compte du produit colossal que fournit chaque année l'industrie agricole. On peut dire que la récolte est le grand facteur économique annuel et que ses variations ont une action décisive sur l'activité ou la dépression de toutes les industries ainsi que sur les capitaux disponibles.

M. le PRÉSIDENT dit que les chiffres de M. Yves Guyot donnent à réfléchir lorsqu'on les rapproche de ceux qu'a cités M. Neymarck ; on jongle avec des milliards. Il félicite M. Yves Guyot de sa communication.

Il prononce ensuite la clôture du scrutin, puis il donne la parole à M. H. Huber pour sa communication sur *Les Statistiques de production*, en particulier le *Census of Production* de 1907 en Angleterre.

M. HUBER s'exprime en ces termes :

« Dans presque tous les pays, on publie annuellement des évaluations de récoltes, sans préjudice d'enquêtes agricoles détaillées, répétées à intervalles réguliers ; on dresse également des statistiques de la production minière dans les principaux pays producteurs. Les éléments d'information sont plus rares en ce qui concerne la production industrielle proprement dite ; on ne possède, le plus souvent, que des renseignements fragmentaires relatifs aux industries monopolisées par l'État ou

surveillées dans un but fiscal (sucre, alcool, tabacs, allumettes, etc.). Laissant de côté les statistiques restreintes à des industries particulières, la présente étude sera consacrée aux enquêtes d'ensemble sur la production manufacturière.

« La France a donné l'exemple de ces enquêtes en 1810, 1840-1845 et 1860-1865 ; la première fut ordonnée par Chaptal qui en publia les résultats en 1819 ; les deux dernières ont donné lieu à d'importantes publications de la Statistique générale de la France, faisant connaître la production dans chaque branche d'industrie, le coût des matières premières, la part de la main-d'œuvre, la consistance de l'outillage, la force motrice. Mais, depuis cinquante ans, ces enquêtes n'ont pas été renouvelées, alors que d'autres pays procèdent, plus ou moins régulièrement, à l'inventaire de leurs forces économiques.

« C'est ainsi qu'en Suède, en Finlande, dans les États de la Confédération australienne, dans l'État de Massachusetts, on publie des relevés annuels de la production industrielle.

« Aux États-Unis, au Canada, en Nouvelle-Zélande, des enquêtes détaillées sur la production manufacturière sont jointes aux recensements généraux. Au Danemark, une enquête analogue a été annexée au recensement des industries et métiers en 1906.

« Parmi les pays qui ont procédé à des recensements industriels spéciaux, on doit citer : la Hongrie (1898), la Roumanie (1901-1902), les États-Unis (1905), la Russie (1908) et enfin le Royaume-Uni (*Census of Production 1907*).

« Par quels procédés sont réalisées ces enquêtes, par quelles méthodes peut-on obtenir une évaluation satisfaisante de la production industrielle totale d'un pays ? On se bornera à donner ici quelques indications concernant : 1° une enquête jointe au recensement comme aux États-Unis ; 2° une enquête spéciale telle que le *Census* de la production du Royaume-Uni.

« Aux *États-Unis*, un census des manufactures est joint aux recensements décennaux depuis 1850 ; un census spécial des manufactures a, de plus, été exécuté en 1905. En 1910 l'enquête a été faite par 1.300 agents spéciaux recrutés au concours ; ces agents, munis de listes d'adresses préparées à l'avance par le Bureau du Census, ont visité tous les industriels et rempli, d'après les indications reçues, un bulletin individuel pour chaque manufacture. Pour soixante industries importantes, un bulletin supplémentaire spécial a servi à recueillir les indications particulières à ces industries. Les opérations locales ont duré de février à juillet 1910 ; le Bureau du Census de Washington, qui dispose de puissants moyens d'action (un crédit de 15 millions de dollars est affecté au census de 1910), avait terminé le dépouillement en octobre 1911 et les résultats du census des manufactures ont été publiés en mars 1912.

« Le census fait connaître : le nombre des manufactures, le personnel occupé, les salaires payés, la force motrice utilisée, la valeur des bâtiments et de l'outillage. Les résultats concernant spécialement la production sont :

« 1° La valeur totale des produits fabriqués ;

« 2° Le coût des matières employées dans la fabrication ;

« 3° La valeur nette de la production, différence des deux premiers nombres.

« Le census de production du *Royaume-Uni* exécuté par le *Board of Trade*, en vertu d'une loi spéciale votée en 1906, a porté sur la production en 1907. On a employé un questionnaire spécial pour chacun des 128 groupes d'industries figurant à la nomenclature adoptée. Ces questionnaires ont été établis après avis de comités consultatifs formés d'industriels ; ils ont été envoyés par la poste d'après les listes d'adresses fournies par l'Inspection des fabriques et ateliers, complétées à l'aide des annuaires. Les délais fixés pour le retour des questionnaires remplis ont été quelque peu dépassés, mais les lettres de rappel ont suffi pour obtenir les réponses demandées, sans qu'il ait été nécessaire de recourir aux pénalités prévues par la loi. Les dispositions les plus minutieuses ont été prises pour assurer le secret des déclarations individuelles : les questionnaires étaient reçus par deux ou trois fonctionnaires assermentés qui détachaient le talon portant le nom et l'adresse ; le dépouillement ne s'effectuait que sur des documents anonymes qu'il était impossible d'identifier.

« Les résultats préliminaires ont été publiés, au fur et à mesure; dans neuf brochures parues de septembre 1909 à juillet 1911. Comme pour le census des États-Unis, les données concernant la production étaient les suivantes, dont nous allons maintenant préciser le sens :

« 1° *La valeur totale des produits fabriqués.* — Déterminée par les mêmes procédés, à des intervalles réguliers, elle fournit un indice des variations de l'activité économique. Mais sa valeur absolue dépend évidemment de l'étendue de l'enquête qui ne peut que difficilement englober tous les producteurs. En outre, elle a l'inconvénient de prêter à des doubles et multiples emplois, les produits manufacturés par une industrie devenant des matières premières pour d'autres industries. La valeur des matières textiles brutes est comptée par exemple dans les fils livrés par le filateur, dans les tissus fabriqués par le tisseur, dans les vêtements confectionnés par le tailleur ou la couturière.

« 2° *La valeur nette de la production.* — Différence entre le prix de vente des produits fabriqués et le prix d'achat des matières, supprime les doubles emplois signalés ci-dessus; elle représente, en somme, la valeur ajoutée par le travail industriel aux matières employées.

« Cependant, elle peut être indûment augmentée par les travaux à façon exécutés sur les matières fournies par un autre industriel, par exemple : teinture des fils ou des tissus faite par un teinturier pour un filateur ou un tisseur. Il y a double emploi si le teinturier compte le prix de ce travail, lequel se retrouve dans le prix total des fils ou tissus. Le census anglais avait prévu et éliminé cette cause d'erreur, d'ailleurs relativement faible.

« 3° *La valeur nette de la production par personne employée.* — Ce coefficient mesurant, en quelque sorte, le rendement de chacune de ces personnes au point de vue de la production, est une caractéristique de la technique industrielle dans chaque branche. S'il varie beaucoup suivant la nature de l'industrie et l'importance des moyens mis en œuvre, il a des valeurs très voisines dans des établissements similaires. De là résulte toute l'importance de ce coefficient. On peut, en effet, le déterminer par une enquête limitée à un certain nombre d'établissements dans chaque industrie. En appliquant ensuite ce coefficient à la population active totale, on obtient une évaluation satisfaisante de la production totale du pays. Il importe seulement que l'enquête sur la production soit faite dans l'année même du recensement général pour assurer la comparabilité des résultats. »

M. le PRÉSIDENT félicite M. Huber de sa communication et de la netteté avec laquelle il a exposé les questions de méthode.

M. MALZAC demande à M. Huber quelques précisions au sujet de la valeur nette de la production.

M. HUBER dit que par valeur nette, il entend la valeur ajoutée au produit par le travail industriel, autrement dit le prix de vente du produit diminué du prix d'achat des matières employées, ce qui évite les doubles emplois dans la valeur totale de la production pour le pays.

M. CADOUX remercie M. Huber de sa communication si intéressante à beaucoup de points de vue. Il est heureux de voir avec quels soins la Statistique générale de la France étudie les enquêtes que l'on entreprend à l'étranger et il l'en félicite vivement. M. Cadoux s'est souvent demandé pourquoi l'enquête faite en 1860-1865, avec l'aide de la Chambre de Commerce de Paris, n'avait pas été renouvelée. Il pense qu'une des plus grosses difficultés auxquelles on puisse se heurter dans ces entreprises est la méfiance des gros industriels, dirigeant des maisons non en commandite, qui n'entendent pas faire connaître leur chiffre d'affaires. Si l'on voulait, en France, organiser un recensement de la production, il serait nécessaire, en premier lieu, de préparer fortement l'opinion publique et ensuite de s'appuyer sur un texte de loi très précis. Car la méfiance est plus grande en France que dans les autres États; dans notre pays, on tend toujours à supposer que les enquêtes ont un but fiscal.

M. HUBER fait remarquer que, dans tous les pays, les enquêtes sont strictement

confidentielles et que les cédules envoyées ne doivent servir qu'à l'établissement de tableaux statistiques. Des pénalités très sévères sont d'ailleurs prévues pour éviter la divulgation des renseignements individuels.

M. DERRUA insiste sur la difficulté d'obtenir, auprès des industriels, des précisions sur les prix de revient.

M. HUBER répond qu'une enquête générale sur la production ne fournit pas, et n'a pas pour but d'obtenir, des évaluations de prix de revient. Elle ne fait connaître que la valeur totale des produits fabriqués, le prix des matières achetées et le montant des salaires ; elle ne fournit donc ni le prix de revient, ni le bénéfice, ce qui donne toutes garanties aux industriels.

M. DE GOY dit que, dans son intéressante communication, M. Huber a indiqué ce qui avait été fait dans les divers pays. Il se demande si l'une ou l'autre des méthodes décrites devrait être appliquée dans un pays désireux d'entreprendre une enquête semblable. Il lui semble qu'il vaudrait mieux ne pas tenir compte des produits à demi-manufacturés et n'opérer que sur les produits marchands. Par exemple, au lieu de s'étendre aux pièces détachées, aux pneumatiques, à la carrosserie, l'enquête ne devrait porter que sur les voitures automobiles livrables au commerce.

M. Lucien MARCH dit que l'estimation de la production, soit pour une industrie particulière, soit pour l'ensemble d'un pays, comporte nécessairement des méthodes différentes. Dans une industrie prise en particulier, on n'a point à se préoccuper des doubles emplois puisqu'on vise à faire ressortir la valeur utile mise à la disposition du consommateur par cette industrie. Mais lorsqu'on cherche à totaliser l'ensemble des productions, il faut éviter les doubles, triples, quadruples emplois qui se produisent quand le même objet ou le même travail est incorporé successivement dans la production de plusieurs industries.

Il convient aussi de ne pas confondre un census de la production avec une enquête technologique. Le premier embrasse, sinon tous les établissements industriels, du moins un grand nombre d'établissements, et ne peut donner que des renseignements sommaires. Il est même essentiel que de ces renseignements on ne puisse déduire le bénéfice de chaque établissement. C'est ce qui a lieu quand on se borne à demander la valeur totale des marchandises produites, la valeur des matières premières et le montant des salaires. Car la différence entre le premier chiffre et la somme des deux autres représente à la fois les frais généraux et le bénéfice, sans ventilation possible.

Il n'en serait pas moins désirable de recueillir des indications sur l'économie industrielle, sur l'établissement du prix de revient, etc. C'est ce que l'on a fait en 1860 en tablant sur les informations recueillies dans un petit nombre d'établissements qui ont bien voulu fournir des éléments plus nombreux et plus détaillés que les autres. Les Sociétés anonymes notamment se prêtent plus facilement que les particuliers à ces études économiques. Mais celles-ci sont indépendantes du census proprement dit de la production.

On a émis l'avis que les Chambres de Commerce et Syndicats seraient mieux placés que l'Administration pour procéder à ces enquêtes. C'est une erreur ; de l'aveu des Chambres de Commerce elles-mêmes, les industriels répugnent davantage encore à communiquer leur chiffre d'affaires à des confrères, qui peuvent être des concurrents, qu'à l'État. Sans doute, ils redoutent le fisc ; ils savent cependant que le fisc n'a nul besoin des enquêtes générales pour être renseigné sur l'application fiscale qu'il faut faire à tel ou tel imposé. La crainte légitime de l'impôt a toujours existé ; elle était plus vive autrefois qu'aujourd'hui, et cependant les enquêtes de 1840 et de 1860 ont réussi. Mais, depuis un certain nombre d'années, des projets importants tendant à la transformation de l'assiette de l'impôt sont sur le tapis. Tant qu'une solution ne sera pas intervenue dans un sens quelconque, il sera bien difficile de persuader aux industriels qu'une enquête générale sur la production des différentes branches d'industrie ne servirait point à l'établissement des nouvelles bases de taxation.

Il faut espérer que cette difficulté disparaîtra prochainement et que l'on pourra

alors obtenir en France des statistiques comparables à celles que l'on dresse périodiquement dans d'autres pays suivant les méthodes que M. Huber nous a très clairement exposées. Actuellement, pour évaluer le mouvement de la production, nous en sommes réduits aux indications du Commerce extérieur. Mais les matières premières importées, ou les marchandises exportées, sont loin de permettre une vue assez précise de l'état de l'activité industrielle. On est mieux éclairé quand on détermine le nombre des ouvriers, encore faut-il que l'on puisse attribuer à ces ouvriers les coefficients de rendement dont a parlé M. Huber, de même que dans les pays où la Statistique agricole est dressée avec le plus de soin, on applique des coefficients de rendement à des superficies soigneusement déterminées.

M. E. MICHEL fait observer que le secret d'un recensement ne lie que les enquêteurs, car le public n'y croit pas et agit tout comme si on ne le lui promettait pas. Il vaudrait mieux, pour les enquêtes, faire appel aux agents techniques des administrations, les laisser opérer dans leur sphère, en centralisant ensuite leurs observations et en profitant des données plus précises qu'ils auraient recueillies. Pour ne prendre qu'un exemple : la statistique agricole devrait avoir pour base les superficies. L'Administration des Contributions directes donnerait le relevé individuel des propriétés ; le percepteur, en les centralisant suivant ses sommiers, constituerait les dossiers d'enquête ; l'Enregistrement fournirait le relevé des baux, permettrait de connaître les fermiers et aiderait au groupement par exploitation ; le professeur d'agriculture dirigerait avec quelques cultivateurs les évaluations moyennes des récoltes par zone, etc. Pour l'industrie, on rapprocherait le relevé des patentables, les fiches de l'Inspection du travail, etc. En résumé, il conviendrait de limiter le questionnaire individuel à des faits matériels constatés par les administrations ; l'on fournirait ainsi aux intéressés une preuve du *contrôle préalable* de leurs déclarations, qui seraient ainsi rendues plus exactes.

D'ailleurs, les secrétaires de mairie ont trop de travail et n'ont ni la compétence ni l'autorité nécessaires pour diriger les enquêtes. Les données générales seraient ainsi assez exactement connues et les quelques enquêtes de détail faites par des agents techniques au cours du recensement permettraient une mise au point. Ce serait, il est vrai, un premier pas vers la création d'un office général de statistique, mais cela vaudrait mieux que la masse des bureaux statistiques existant actuellement dans les diverses administrations et dont les relevés font souvent double emploi ou ne permettent pas des rapprochements.

M. le PRÉSIDENT remercie les divers orateurs qui ont pris part à la discussion.

Il proclame les résultats du scrutin.

Votants	124
Bulletin nul	1
Majorité absolue	63

Ont obtenu :

Comme <i>président pour 1913</i> : M. CADOUX	122 voix.	Élu.
Comme <i>vice-président pour les années 1913-1915</i> : M. MALZAC	122 voix.	Élu.

Comme *membres du Conseil* :

Pour 1913-1914 : M. R. G. LÉVY	123 voix.	Élu.
Pour 1913-1915 : M. D'EICHTHAL	121 voix.	Élu.
— M. BOISLANDRY-DUBERN	122 voix.	Élu.

Il fixe comme suit l'ordre du jour de la séance du 15 janvier 1913.

Installation du président et du bureau pour 1913.

Les tempêtes de Bourse, par M. Alfred Neymarck.

Observation et stabilisation des prix, par M. Lucien March.

La séance est levée à 11^h 20.

Le Secrétaire général,
Alfred BARRIOL.

Le Président,
DESROYS DU ROURE.